

Mettre en œuvre l'évaluation des risques et formaliser son document unique

Objectifs de formation

En situation professionnelle:

- Mettre en œuvre une démarche d'évaluation des risques professionnels conforme aux exigences réglementaires.
- Structurer et formaliser un Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP) adapté aux activités de l'entreprise.
- Hiérarchiser les risques professionnels et définir des mesures de prévention cohérentes avec les principes généraux de prévention.
- Élaborer et assurer le suivi d'un plan d'actions de prévention ou d'un PAPRI Pact permettant de faire vivre le DUERP dans le temps.

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Identifier le cadre réglementaires de l'EvRP/DUERP/PAPRI Pact
- Distinguer les différentes étapes méthodologiques de l'EvRP
- Déterminer des unités de travail pertinentes à partir de situations réelles de travail.
- Formaliser un inventaire des risques professionnels dans un DUERP exploitable et conforme aux exigences réglementaires.
- Analyser et coter des risques professionnels à partir d'une méthode de hiérarchisation définie.
- Sélectionner des mesures de prévention adaptées (9 PGP)
- Construire un plan d'actions de prévention ou un PAPRI Pact intégrant priorités, délais, responsables et indicateurs de suivi.
- Planifier les modalités de mise à jour et de suivi du DUERP en intégrant les obligations de traçabilité et d'amélioration continue.

Programme - Jour 1

1-EvRP, DUERP, PAPRI Pact : de quoi parle-t-on ?

- cadre réglementaire (CDT, 9 PGP...)
- Les acteurs clefs
- les conditions de réussite de la démarche d'EvRP

2-l'EvRP : comment fait-on ?

- Les grandes étapes de l'EvRP
- Par où commencer pour organiser sa démarche ?

3-La notion d'unité de travail : comment les déterminer ?

- Travail réel et situations d'exposition
- Risques spécifiques et terrain

4-Formaliser l'inventaire des risques professionnels

- approche en 2 étapes successives
- Différenciation H/F dans l'analyse
- Structurer l'inventaire des risques au travers du DUERP
- Les annexes réglementaires

Durée

2j-14h

Lieu

Intra-entreprise

Si format Inter-entreprise nous contacter

Public concerné

Personnel en charge de l'EvRP et DUERP

Prérequis

Aucun

Tarif

En Intra: 1700€ HT
exonération de TVA -
Art. 261-4-4° du CGI

Groupe : maxi 10

Intervenant(e)

Sandrine Walraf : IPRP et Formatrice / Consultante en prévention des risques et en santé et sécurité au travail.



Mettre en œuvre l'évaluation des risques et formaliser son document unique

Programme - Jour 2

5-Analyser et coter les risques professionnels

- Comment hiérarchiser les risques ?
- Construire une cotation cohérente
- Prioriser les actions de prévention
- Limites et pièges des méthodes de cotation

6-Sélectionner des mesures de prévention adaptées

- Les bons réflexes de prévention
- Appliquer les principes généraux de prévention
- Passer du constat à l'action

7-Construire un plan d'actions conforme

- Plan d'actions ou PAPRIPACT : quelles différences ?
- Organiser le suivi des actions
- Piloter sa démarche d'EvRP: obligations et bonnes pratiques

8-Faire "vivre" son DUERP

- Quand mettre à jour son DUERP ?
- Assurer la traçabilité des évolutions
- Installer une dynamique d'amélioration continue

Modalités, moyens et méthodes pédagogiques

- Modalité : présentiel
- Introduction de situations concrètes terrain avant les apports théoriques (favorise ancrage des apprentissages)
- Alternance de méthodes actives (mises en situation, résolution de scénarios, chasse aux risques ludopédagogique), interrogatives (ex: brainstorming,), et d'apports théoriques.
- Moyens techniques : Vidéoprojecteur, paperboard et facilitation visuelle, outils numériques collaboratifs (Padlet, Kahoot, Wooclap, etc.)

Support remis

- Livret stagiaire "Mener l'EvRP jusqu'au DUERP et Papripact" et boîte à outil

Modalité d'évaluation et de suivi

- Démarrage par un diagnostic des représentations initiales (tour de table, photolangage)
- Evaluation formative tout au long de la formation (quizz, jeux, étude de cas)
- Evaluation de la satisfaction stagiaire et Bilan de formation Commanditaire
- Attestation de fin de formation et feuille de présence

Le + d'ASSenTion



Votre formatrice est également

diplômée Auditeur – Rédacteur DUERP

Possibilité de compléter cette formation par des ateliers pratiques appliqués à votre process EvRP ou votre DUERP / PAPRIPACT afin de favoriser l'accompagnement post formation des personnels formés.



*Cliquez pour retourner
au sommaire*

Avec A'SSenTion; Élever les compétences, Sécuriser vos pratiques.
Catalogue 2026